

Près de Bar-sur-Aube : la Grange St Bernard de Clairvaux

Qu'est-ce qu'une Grange cistercienne ?

Les Granges cisterciennes font partie du système économique mis en place au XIIe siècle par les moines cisterciens pour permettre aux abbayes de vivre en autarcie. Ce sont des fermes monastiques installées à l'écart des monastères, sur le domaine desquelles vivaient et travaillaient les convers. Elles ont pris ce nom de *grange* car leur bâtiment principal était une grande bâtisse qui abritait à la fois le fourrage, le matériel agricole, le bétail et sans doute les convers eux-mêmes.

Les Granges cisterciennes étaient installées à proximité d'un point d'eau et formaient de véritables hameaux qui comprenaient un oratoire ou une chapelle, des écuries, une buanderie, une vacherie, des granges, une *hartherie*, un pressoir, une chambre à four et le logis du maître et le logement des valets et des forestiers. Ces Granges étaient situées au centre de leur terroir qui comptait souvent environ 200 hectares. A partir du XIVe siècle, pour des raisons de sécurité, leur domaine fut délimité par un mur d'enceinte.

La Grange St Bernard d'Outre-Aube, à Clairvaux

L'Abbaye de Clairvaux posséda vingt Granges. Celle d'Outre-Aube, située face à l'Abbaye, au-delà du gué de l'Aube, fut sans doute fondée en 1147. Elle est l'une des toutes premières Granges établies par Clairvaux. Ce fut une grande exploitation avec de nombreux bâtiments. Le corps de logis, toujours visible aujourd'hui date de 1653. Il subsiste également de cette période une partie du mur d'enceinte. On remarque encore le plan carré de l'exploitation, délimité par le corps de logis et les communs. Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture*, donne Outre-Aube comme exemple type d'une Grange cistercienne.

L'activité agricole et monastique de la Grange est avérée jusqu'à la Révolution française.

Aujourd'hui, la Grange d'Outre-Aube est en cours de restauration. Elle est habitée temporairement par une communauté de laïcs cisterciens qui font renaître à Clairvaux une présence cistercienne effective et reconnue.

* sources : *Cahiers de la Ligue urbaine et rurale* n°109, 1990



**L'ASSOCIATION GRANGE SAINT BERNARD DE CLAIRVAUX
OUTRE-AUBE - 10310 CLAIRVAUX**

Tél/fax : 03 25 92 42 04

Mail : grange.saint.bernard@wanadoo.fr

L'association *Grange saint Bernard de Clairvaux* est née en 1990. Elle s'est donnée pour mission de promouvoir la pensée et l'œuvre spirituelle de Bernard de Clairvaux ; d'actualiser sur place une présence cistercienne au XXIe siècle en proposant par et pour des laïcs les richesses de la spiritualité et de la pensée de saint Bernard ; de maintenir en état et de mettre en valeur les bâtiments de la Grange d'Outre-Aube ; d'offrir un accueil au visiteur et au pèlerin.

L'association *Grange saint Bernard de Clairvaux* est membre de la Charte européenne des Abbayes et sites cisterciens.

Les visites.

On peut visiter la Grange St Bernard d'Outre-Aube les samedis et dimanches d'été dont les dates sont indiquées ci-dessous, à 15 heures (Il n'est pas utile de réserver)

Visite extérieure et intérieure de la Grange, goûter ; prolongation possible par un temps de lecture et de prière pour celles et ceux qui le souhaitent, en compagnie des laïcs cisterciens qui y vivent.

Dates de visite : les samedis 5, 12, 19, 26 juillet, 2, 9, 16, 26 août ; les dimanches 6, 13, 20, 27 juillet, 3, 10, 17, août et les 20 et 21 septembre (journées du patrimoine).

Tarif : laissé à la libre appréciation de chacun(e).

La Grange St Bernard d'Outre-Aube



la visiter, y séjourner

Les courts séjours.

Venez partager trois jours avec des laïcs cisterciens qui vivent à la Grange. Ils vous proposent de découvrir l'histoire de Clairvaux et le message cistercien sur les lieux de leur fondation. Au programme : visite de la Grange et de son histoire, étude de quelques textes de saint Bernard, promenades et visites, temps de silence, partage de tâches, prière pour celles et ceux qui le souhaitent.

Séjour 1. Du mercredi 23 juillet, 17 H00 au samedi 26, 10 heures.

Séjour 2. Du lundi 11 août, 17 H00 au jeudi 14 août, 10Heures.

Tarifs. Adhésion obligatoire à l'association pour l'assurance : 10 € ; Total repas : 80 € ; hébergement collectif : 10 € la nuit. Pour un hébergement individuel, nous contacter.

Talon d'inscription pour les courts séjours, à renvoyer à Grange Saint Bernard, Outre-Aube 10310 Clairvaux

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville et code postal :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Nombre de personnes :

Inscription pour le séjour 1 / séjour 2 (barrer la mention inutile).

Arrhes de 20 € par personne à verser à l'inscription (chèque libellé à l'ordre de La Grange st Bernard).